RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné(e) M. Abdelkader Abdouni déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé ma conjointe Mme Aziza BABA , avec laquelle je me suis [redacted] sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Villeneuve Tolosane, le 2 avril 2025

Abdelkader ABDOUNI

